

DÉBAT PUBLIC CENTER PARCS LE ROUSSET

20 AVRIL AU 4 septembre 2015

CAHIER D'ACTEUR
N°4 Août 2015



La campagne à bras
ouverts !

L'association Accueil Paysan Bourgogne, affiliée à la Fédération Nationale Accueil Paysan (créée en 1987) est constituée d'agriculteurs paysans et d'acteurs ruraux qui proposent un accueil touristique, pédagogique ou social qui contribue à maintenir un tissu rural vivant.

Considérant le tourisme comme facteur de développement local, économique et social et comme une solution permettant aux paysans de continuer à vivre décemment sur leurs terres, **Accueil Paysan soutient des actions en faveur d'une agriculture paysanne et d'un tourisme équitable, au service des hommes et des femmes qui en vivent et qui le pratiquent.**

Contact :

Accueil Paysan Bourgogne
Patio Nature, 1 Pont de l'Etang
71250 Cluny
Tél : 07 86 14 61 72
bourgogne@accueil-paysan.com
www.accueil-paysan.com

CAHIER D'ACTEUR Accueil Paysan Bourgogne

« CENTER PARCS » LE ROUSSET : UN PROJET A
CONTRECOURANT D'UN DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
EQUILIBRE ET DURABLE

Actuellement se déroule un débat public, animé par la CPDP, concernant le projet de construction d'un Center Parcs sur le territoire de la Saône et Loire, au Rousset. L'association Accueil Paysan Bourgogne, dans le cadre de ce débat, exprime son opposition à ce projet.

Nous estimons que **le type de tourisme proposé par « Center Parcs » ne correspond pas à ce tourisme respectueux de l'homme et de l'environnement que nous promouvons**, et sa construction ne nous semble pas de nature à dynamiser le territoire comme pourraient le faire, peut-être de façon moins coûteuse, la stimulation, l'accompagnement, la structuration, de projets locaux, plus modestes mais plus nombreux, répartis sur le territoire. Ce tourisme durable semble d'ailleurs convenir à un nombre croissant de consommateurs, à la recherche d'authenticité, dans un contexte de crise économique, financière et écologique. **L'étude sur l'identité de la Saône et Loire menée récemment à l'initiative du Conseil Départemental a mis en avant la capacité créative de notre département** ; la ressource humaine est considérable et ne demande qu'à être encouragée pour trouver des solutions aux très difficiles défis qui sont à affronter pour **maintenir un territoire vivant et attractif.**



UNE « FAUSSE BONNE SOLUTION »

Le projet de Center Parcs du Rousset n'est pas vertueux au niveau écologique, humain, économique et financier.

Il ne répond pas aux défis auxquels la population de Saône et Loire est confrontée.

Il est une « fausse bonne solution »

UN LOURD COUT ECOLOGIQUE

Un projet qui propose une « bulle tropicale » à 29° C toute l'année ne prend pas en compte le **défi climatique**, même en utilisant des énergies locales et renouvelables. Il n'est pas acceptable à l'heure où la France accueille le sommet mondial sur le climat et communique sur la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Un projet qui concentre 400 pavillons et 2000 personnes ne peut qu'induire des **bouleversements environnementaux négatifs** tant pour l'implantation, le respect des normes HQE n'étant pas une condition suffisante, que pour le fonctionnement, qui nécessitera des investissements coûteux dont l'efficacité n'est pas à ce jour prouvée (par exemple rejet des effluents dans l'Arconce).

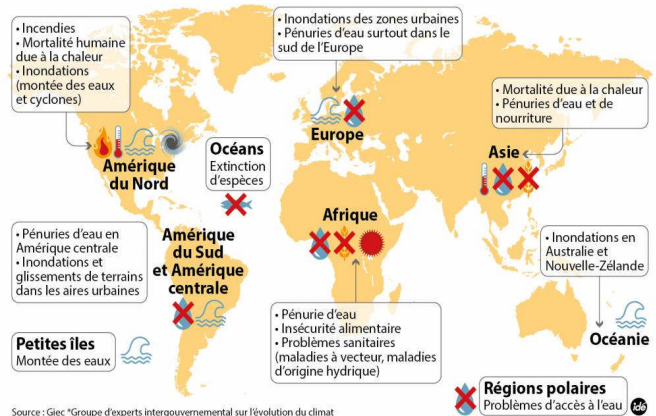
Le **bilan carbone estimé est très lourd** et pour le minimiser, la présentation qui en est faite dans le rapport fourni par Pierre et Vacances amortit sur 30 ans ceux liés à la construction.

La nécessité de l'habillage écologique du projet pour le faire accepter est un aveu de son coût environnemental et énergétique.



Les impacts du réchauffement climatique

Les prévisions du rapport 2014 du Giec* groupe II (géographes, biologistes, économistes, sociologues, politologues, psychologues) - Risques-clés en 2100



UN LOURD COUT FINANCIER

Le projet de Center Parcs propose un développement exogène qui ne peut contribuer à enrichir le département car la plus grande partie des bénéficiaires quittera la Saône et Loire qui ne recevra que les « retombées ».

Les comptes de Pierre et Vacances laissent apparaître que l'exploitation d'un tel site est déficitaire et que le bénéfice provient essentiellement de l'opération immobilière. Le groupe, en difficultés financières, est engagé dans une fuite en avant qui consiste à construire de plus en plus de Center Parcs pour retrouver et maintenir ses bénéficiaires. Pourquoi soutenir un projet économique qui n'est pas rentable ? Le coût du loyer versé par Pierre et Vacances aux investisseurs semble être un élément déterminant de la rentabilité de ce type de projet et représente à terme une variable d'ajustement qui ne pourra profiter aux investisseurs. La rentabilité de l'investissement réside donc avant tout dans l'opportunité de défiscalisation qu'il offre : La collectivité est ainsi doublement sollicitée : pour investir et pour renoncer à des taxes.

Pierre et Vacances sera le principal bénéficiaire de ce qui n'est au final qu'une opération immobilière. On peut craindre que les « retombées économiques » aillent essentiellement aux groupes – en particulier de BTP- qui réaliseront les travaux, aux sociétés d'exploitation type ELIOR qui se verront attribuer les marchés pour l'exploitation, et accessoirement, dans un souci de communication, à quelques entreprises locales

à qui on laissera des miettes alors que ce sont les contribuables du département et de la région qui financeront une partie non négligeable (66 millions d'euros sur 170) de l'investissement. De quelle marge disposent les politiques pour négocier les « retombées » face à l'intense lobbying des acteurs de ce projet ?

Le département s'endette lourdement pour un retour sur investissement peu rentable alors que 16 millions d'économies sont par ailleurs proclamées comme indispensables. Les 300 emplois promis - précaires pour le plus grand nombre- sont sans doute à prendre en compte mais coûtent un prix exorbitant à la collectivité. **Ils sont l'alibi pour faire accepter une opération bien peu vertueuse qui ne dit pas son nom.**

UNE OPERATION NON « DURABLE »

Les coûts écologiques et financiers ne permettent pas de classer cette opération dans un objectif de développement durable. Elle repose sur l'idée que les touristes vont affluer en masse pendant 20 ans, durée des engagements de Pierre et Vacances, alors **que le ministère du tourisme reconnaît lui-même que la demande pour ce type de tourisme diminue.** Ce projet est destiné à soutenir l'activité économique de grands groupes en période de crise et c'est probablement la raison pour laquelle les institutions politiques et économiques le soutiennent. Cependant cette vision, **si elle peut avoir des effets à court terme, ne fait que repousser l'échéance de la nécessité de repenser le développement économique dans une logique de transition énergétique.** L'essentiel des risques est supporté par d'autres que Pierre et Vacances, dont une part importante par l'argent des contribuables : qu'advient-il dans 20 ans si, la tendance actuelle se confirmant, ce type de tourisme ne fait plus recette, dans un contexte de difficultés climatiques et économiques accrues ? Que deviendront les 400 pavillons et la bulle tropicale ? Oserait-on prendre le même risque dans une région plus peuplée ? Le bocage charolais ne mérite-t-il pas mieux ? Il est de la

responsabilité des politiques de gérer à long terme.

Ce projet est à **contrecourant** :

- **des besoins de sobriété énergétique**
- **des difficultés financières que connaissent les collectivités**
- **de la demande de terroir et d'authenticité des vacanciers**
- **du besoin de lutter contre la désertification des campagnes**

UNE AUTRE POLITIQUE TOURISTIQUE EST POSSIBLE

La concentration des moyens financiers et humains du département sur ce projet menace le développement de formes de tourisme plus pertinentes, bénéficiant à l'ensemble du territoire.

Pierre et Vacances a également un projet de Center Parc dans le Lot et Garonne, pour un coût équivalent (170 millions d'Euros d'investissement). Le conseil économique, social et environnemental (CESER) d'Aquitaine, sollicité, a indiqué que le même niveau d'investissement au profit d'acteurs locaux *« pourrait certainement générer une autre dynamique de développement porteuse d'un nombre d'emplois plus conséquent ».*



En restant dans le domaine du tourisme qui est celui concerné par ce projet, le département et la région peuvent promouvoir un développement endogène, en faisant confiance à la capacité des habitants du département et de la région à innover et investir. Ce modèle économique est cohérent avec celui qu'Accueil

Paysan propose dans le domaine agricole : **Respect de l'homme et de l'environnement à travers une juste rémunération et des produits de qualité, recherche d'autonomie financière, transmissibilité.**



Des formes de développement émergentes doivent être prises en compte et soutenues, comme celles induites par la **stratégie d'itinérance**, entre autres autour des voies vertes et bleues. Cette forme de tourisme a un caractère vertueux : Il est diffus sur le territoire et donc respectueux, **met en valeur des ressources naturelles, patrimoniales, humaines** (art, artisanat, gastronomie) et un art de vivre reconnu et recherché. **Notre région a des atouts considérables pour un tourisme « extensif », un « slow tourism », qui satisfait la tendance actuelle du marché touristique et profite directement aux différents prestataires.** Elle pourrait devenir la « Toscane du nord » avec laquelle elle



présente de nombreuses similitudes.

Ce tourisme est moins coûteux sur tous les plans. Il nécessite surtout un travail de coordination, mise en réseau, soutien aux porteurs de projets, dynamisation, communication. **Il est générateur d'emplois**, pour l'accompagner, et pour le porter. La révolution numérique en cours permet ce nouveau type de tourisme diffus, plus en phase avec les attentes des jeunes générations, nomades, et donc plus adapté à notre temps. **Le soutien à la généralisation du haut débit, dans ce contexte, est une priorité**, en particulier dans les régions à l'écart des grands axes.



Ce tourisme peut aussi contribuer à l'attractivité du territoire, par l'image positive qu'il induit, par l'imaginaire qu'il sollicite. **Les touristes viendraient en Saône et Loire, en Bourgogne du sud et non pas dans un « Center Parcs » qu'ils pourraient trouver ailleurs.** Nous proposons de faire confiance à la créativité des habitants de notre département et de notre région, soutenue par les politiques.



Accueil Paysan

La campagne à bras ouverts,
pour des vacances autrement